

À l'OTAN, quoi de nouveau?

Autor(en): **Montfort, Michel-H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **116 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650361>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 - Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Colonel-divisionnaire **M. Montfort**

Administrateur: Major E. Juvet

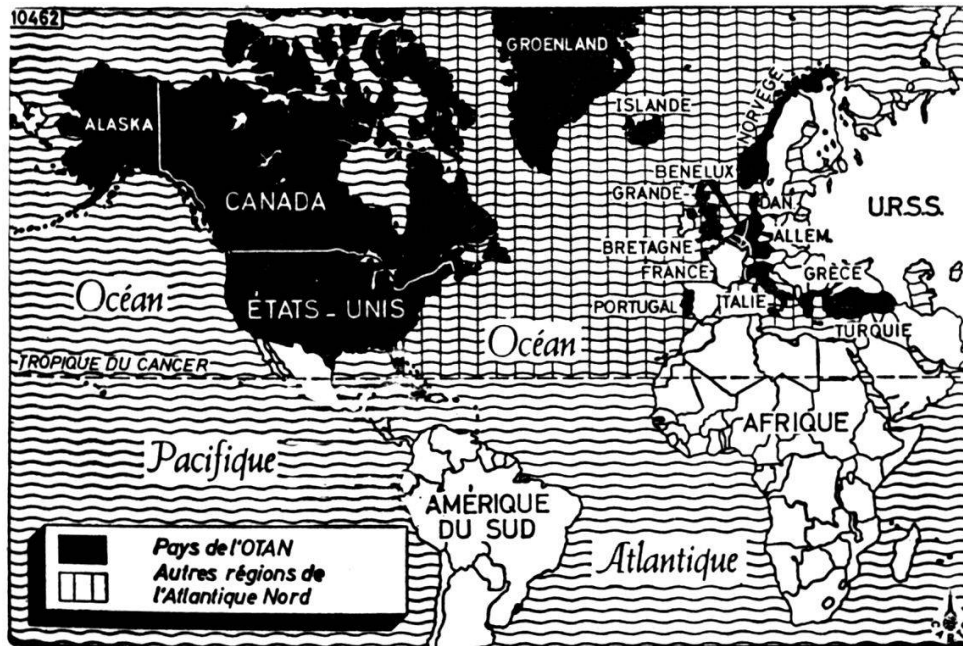
Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 4, place Pépinet, 1003 Lausanne, Tél. (021) 22 44 44. Chèques post. 10-5209 - **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A. 33, avenue de la Gare, Lausanne - **Annonces:** Permedia, département de Publicitas S.A. pour la presse périodique. 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 8.

TARIF DES ABONNEMENTS: Suisse 1 an: Fr. 22.— Prix du numéro
Étranger 1 an: Fr. 27.— Fr. 2.50

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.
Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

A L'OTAN, quoi de nouveau ?



Dans un de ses excellents articles, le capitaine Chouet craignait — déjà, disait-il — de passer pour radoteur! Cela nous encourage à persévérer¹, sous un titre qui souvent ne convient guère, car ce n'est pas « nouveau » de parler de l'OTAN et fatalement de ses faiblesses, en

¹ Nous voulions laisser tomber cette chronique, le rôle de Cassandre lassant des deux côtés de la rampe. Mft.

moyens classiques s'entend, qui, fatalement encore, en cas de conflit sérieux — ce qu'à Dieu ne plaise — conduiraient à la guerre atomique celle dont la préparation passe chez nous en deuxième urgence.

* * *

Au mois de novembre dernier, on s'est beaucoup agité à propos d'un « satellite super-espion ». On en avait du reste déjà fait mention au mois de juin 1970...

La publicité donnée à ces lancements paraît pour le moins étonnante et ressortit, sans aucun doute, à la propagande, à la guerre psychologique. Il y a déjà bien d'autres satellites qui observent notre planète — nous inclus. Ni l'« espionnage » par ce moyen, car il faut appeler un chat un chat, ni l'espionnage par avions spéciaux genre U2, ni l'espionnage « terrestre » ne sont en retard dans aucun des blocs, n'en déplaise aux détracteurs de notre livre « Défense civile », et nous n'y échappons pas.

* * *

Aux réunions des ministres de la défense de l'OTAN on continue à se préoccuper de l'expansion de la flotte soviétique dans la « Mare nostrum », mais on se rassure inconsidérément, officiellement du moins, par la relativement récente mise en activité de la « Force navale disponible sur appel en Méditerranée » (appartenant à l'Alliance), sans tenir compte, avec réalisme, des forces respectives en présence. On compte sans doute sur la 6^e flotte américaine, dont on a vu le rôle au moment de la guerre civile en Jordanie. Mais il faut dire, une fois de plus, que les bases de cette flotte, les principales du moins, sont aux Etats-Unis. Il convient cependant de ne pas oublier que l'accord entre les U.S.A. et l'Espagne a été renouvelé pour cinq ans — comme nous l'avions prévu — et que l'on ne connaît pas exactement les engagements qu'il comporte.

De son côté et dans le même ordre d'idées, l'URSS, d'après nos journaux de novembre dernier, construit un port militaire sur la côte égyptienne à Mersa Matrouh où une grande bataille fut livrée, on s'en souvient, entre l'Afrika Korps et les forces alliées, au mois de juin 1942. Inutile d'insister sur les nombreux avantages militaires et politiques de cette installation portuaire pour les Soviétiques qui, théoriquement sous le contrôle de l'Egypte, serait pratiquement desservie par eux.

* * *

Dans l'exposé qu'il a fait à la seizième assemblée générale de l'Association du Traité atlantique, les 21-25 septembre dernier à La Haye, le général A. J. Goodpaster, commandant suprême des Forces alliées en Europe, a parlé de quelques aspects militaires actuels de l'OTAN.

En voici les points principaux qui sans être nouveaux méritent d'être retenus car, bien que neutres, il va de soi que nous ne pouvons pas oublier que nous sommes au beau milieu de l'Alliance et qu'une « appréciation de la situation » de son chef militaire suprême n'est certes pas sans intérêt pour nous.

« L'évolution des possibilités nucléaires offensives et défensives incline peu à peu la balance dans un sens défavorable à l'Ouest. La production et le déploiement constant des missiles des Soviétiques, ainsi que leurs programmes de recherche et de mise au point constituent, au plan militaire, une menace de proportions substantielles. Ce changement de l'équilibre nucléaire a sa répercussion sur l'OTAN et sur la structure de ses moyens. En effet, si nous conservons l'aptitude à des représailles stratégiques nucléaires de caractère dévastateur, il nous faut admettre que, relativement, le risque d'une agression soviétique aux niveaux classiques tend à croître. Pourtant, je doute personnellement que l'agression les tente davantage que par le passé si nous maintenons nos moyens classiques à un niveau substantiel, mais la tendance existante ne rend que plus nécessaire ce maintien effectif de nos moyens classiques. »

Enfin, l'orateur a conclu ¹.

« Mais de crainte que la puissance de nos forces, les mesures constructives prises au cours de l'année écoulée et le succès de dissuasion obtenu par l'OTAN au cours des dernières années ne nous amènent à une complaisance injustifiée, permettez-moi de souligner l'existence de lacunes sérieuses et de tendances regrettables qui justifient de la part de nos nations, et particulièrement de nos corps législatifs, la plus grande attention. Il s'agit des insuffisances d'effectifs, du vieillissement du matériel, d'insuffisances en matière de forces de défense aérienne, d'installations de commandement et de contrôle ainsi qu'en matière de programmes d'instruction. Ces lacunes ont pour conséquence l'affaiblissement

¹ Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de cette longue citation mais ce n'est pas par nos moyens publics d'information qu'ils ont été « orientés », du moins sur les points qui nous paraissent essentiels. Mft.

de la dissuasion et la mise à l'épreuve de sa valeur plus loin que ne le commande la sagesse, surtout si l'on considère le prix astronomique que coûterait une guerre en Europe, sanction de l'échec de la dissuasion. Et ces lacunes signifient en outre que la défense, si la guerre devait éclater, serait compromise à un point tel que nous verrions inévitablement augmenter les pertes en hommes, en population et en territoires. Et même en écartant l'éventualité de la guerre, ces lacunes et ces insuffisances pourraient entraîner un effritement de la confiance dans la dissuasion, ce qui provoquerait l'instabilité et l'incertitude dans bien des domaines.

» Mais si ces insuffisances déjà anciennes sont graves, bien plus préoccupantes encore sont les tendances, par exemple dans les budgets des pays alliés, qui montrent la stagnation ou même la diminution des crédits votés pour la défense, au moment où la puissance des Soviétiques, loin de décroître, n'a fait que se renforcer constamment et progressivement pendant les cinq dernières années et que leurs budgets militaires sont en augmentation. Faute d'un redressement quelconque de cette tendance, il se produira une érosion de notre possibilité militaire relative. Pour prévenir cet état de choses, il serait logique de maintenir au niveau voulu le pourcentage du produit national brut de nos pays respectifs consacré aux fins militaires. Il existe déjà une grande disparité à cet égard entre les différents pays de l'Alliance, et les réductions, là où elles se produisent, ne font, dans bien des cas, qu'accroître cet écart.

.

» Au-delà des problèmes dont je viens de vous entretenir, en existe un autre qui n'est pas moins préoccupant. Nous voyons tous se multiplier les exemples de manque de soutien accordé à l'effort et à l'organisation militaires. Cela va même, et trop fréquemment, jusqu'à des critiques contre les militaires et contre les objectifs essentiels de la sécurité, attaques qui restent souvent sans réponse ou auxquelles il n'est répondu que de façon inappropriée. Les sources et les motifs de ces attaques sont très divers, mais chacun de nous doit examiner attentivement l'effet malfaisant qu'elles pourraient avoir. »

* * *

La session annuelle des Ministères de la Défense nationale des pays membres de l'OTAN a eu lieu à Evere (banlieue nord de Bruxelles) en décembre dernier.

Après un examen approfondi des problèmes de défense *au cours des années septante*, des propositions concrètes destinées à améliorer le potentiel de défense de l'Alliance ont été adoptées le 2 décembre 1970.

L'attention ayant été particulièrement portée sur le déséquilibre entre les capacités « conventionnelles » des propres forces et celles du Pacte de Varsovie, ces propositions comprennent « certains domaines spécifiques destinés à améliorer les forces classiques de l'Alliance dans les années à venir ».

L'importance politique et militaire du maintien de forces nord-américaines substantielles en Europe a été soulignée, mais les principaux représentants des pays membres de l'OTAN ont admis qu'il leur appartenait d'accroître leurs efforts en faveur de la défense commune, dans les limites de leurs possibilités économiques.

La stratégie actuelle de l'Alliance, sous son double aspect de dissuasion et de défense, restera valable et fondée sur les deux concepts de riposte graduée et de défense en avant.

Il n'est guère, dans tout cela, question de désarmement; ni de rien de très nouveau.

Colonel-divisionnaire MONTFORT